

COMMUNIQUÉ

ENTREPRISES CITOYENNES :

REJOIGNEZ L'ALLIANCE POUR LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES !

À l'heure où les entreprises formulent leur raison d'être et où la crise sanitaire exige plus de solidarité, le mécénat de compétences est un puissant levier d'engagement des salariés au service de l'intérêt général.

Face aux multiples défis auxquels la société est confrontée, les entreprises sont attendues, aux côtés des États, pour changer la donne. Le mécénat de compétences constitue une réponse innovante et concrète : il consiste à mettre le savoir-faire des collaborateurs au service de causes sociétales, tout en créant un pont entre les entreprises et la société civile.

Déjà 22 entreprises engagées

Pour comprendre les mécanismes de l'engagement citoyen des salariés, une étude a été réalisée en 2019 par l'IFOP* à l'initiative de la Fondation SNCF. Forts des résultats de ce premier Baromètre, des Présidents d'entreprises se sont engagés en signant un Manifeste et en créant **l'association l'Alliance pour le mécénat de compétences** qui porte la dynamique.

Ils étaient 15 à l'origine, ils sont aujourd'hui 22.

Quatre convictions à partager

Le Baromètre du mécénat de compétences a révélé les multiples vertus de ce dispositif d'innovation sociale.

Aux salariés en quête de sens, il permet de s'engager sur le temps de travail, favorise l'ouverture sur l'extérieur ainsi que l'acquisition de nouvelles compétences ou expériences, et renforce le sentiment d'appartenance à leur entreprise.

L'entreprise enrichit sa raison d'être en s'inscrivant dans une mission d'utilité sociale, favorise les coopérations au sein de son écosystème et nourrit son image citoyenne auprès de tous ses publics.

Les associations trouvent les compétences professionnelles et humaines dont elles ont besoin pour mener à bien leurs actions au plus près des réalités de terrain.

À l'échelle territoriale, le mécénat de compétences tisse des liens de solidarité et de proximité entre entreprises, citoyens et associations.

La deuxième édition du Baromètre, qui sera publiée début 2021, permettra de conforter la portée du mécénat de compétences dans le contexte de crise sanitaire et solidaire que nous traversons.

Rejoignez l'Alliance

L'Alliance pour le mécénat de compétences est ouverte à toute entreprise, qu'elle soit novice ou expérimentée dans cette démarche. Elle accompagne les nouveaux entrants dans le déploiement du dispositif, favorise les échanges d'informations entre ses membres et le partage de bonnes pratiques. L'Alliance travaille en partenariat avec le portail du mécénat ADMICAL, le cercle des entreprises engagées "Entreprise et Progrès" et l'ANDRH, acteur de référence dans le débat RH.

Bienvenue dans un monde de convictions.

"La force de l'Alliance réside dans l'engagement des dirigeants et de leurs équipes, dans la diversité de ses membres, grands groupes, ETI et PME, du monde des services ou de l'industrie" souligne Marianne Eshet, Présidente de l'Alliance et déléguée générale de la Fondation SNCF.

Agissez avec nous !

Accenture • ADP • Algoé • Allianz France • ARTELIA • Bpifrance • Elan Edelman • Eramet • Eurogroup Consulting • EY • KPMG France • Le Groupe La Poste • ManpowerGroup • Orange • PageGroup • PwC • Schneider Electric • SERVIER • SNCF • TOTAL • Umanis • VINCI

*Institut français d'opinion publique

Pour toute question, contactez :

Evelyne Enjolras, secrétaire générale
alliance.mecenasdecompetences@gmail.com